



Réunion du conseil d'établissement

Mercredi 16 avril 2014
Salon du personnel
18 h 30 à 20 h 55

6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Marie-Josée Normandin, Manon Charland, Catherine Cellier, Dalia Chauveau.

Représentants des parents : Mourad Debbabi, Marie-Christine Brunelle, Ann Claude Simoneau, Véronique Hébert, Claudia Boldea.

Absences : Édith Faner, Nathalie Lafond, Michelle Girardin et Agnès Dartiailh – congé de maternité.

Public:

Parents: Joyce Healey (de même que les parents des élèves du groupe 21 présents).

1. Préparation

1.1 Ouverture de l'assemblée :

- 1.1.1 Mot de bienvenue
- 1.1.2 Prise des présences et vérification du quorum.

1.2 Questions du public :

Sept élèves du groupe 21 se présentent au CÉ pour présenter un projet de levée de fonds par la vente de bracelets confectionnés. Ils demandent une somme pour l'achat de boîtes de jeux *Rino loom* (environ 16,99 \$) permettant la confection de bracelets en élastiques de même que l'achat de sacs d'élastiques (3 \$/sac). Donc environ 21 sacs de bracelets et deux 'jeux', de même qu'un sac de crochets. Il est estimé qu'un montant de 100,00 \$ serait requis. Les bracelets seront vendus 1,00 \$, 2,00 \$ et 3,00 \$ selon leur complexité et le temps requis pour les exécuter.

Mme Healey aimerait avoir un résumé du comité de quartier du 25 mars 2014.

Mme Brunelle explique que Mme Harel-Bourdon, de la CSDM, a discuté pendant quelques minutes de la CSDM, de la clientèle, des édifices, des budgets, de la salubrité. Ils prévoient une augmentation du nombre d'élèves dans les écoles pour les prochaines années. Un rapport annuel est déposé sur le site de la CSDM (budget, transport scolaire, financement, éducation spécialisée). Elle aurait nommé un des défis qui est l'intégration des élèves immigrants. De la documentation a été remise sur la tendance démographique dans les neuf écoles du quartier, de même que les locaux qui ne sont pas utilisés pour les classes dans les autres écoles. L'organisation scolaire 2014-2015 a été discutée. Il semblait y avoir consensus entre les directions d'école. Un tableau a été présenté à cet effet. Le sondage de Mme Mastromonaco pour l'école St-Raymond a été présenté. Une rencontre avec les parents a été organisée. 80 parents dont 4-5 de l'école Marc Favreau

étaient présents à cette réunion. Une tempête d'idées a été réalisée afin de nommer des options pour cette école.

En définitive, Mme Healey explique que le sondage était plus spécifique que la rencontre. Mme Normandin explique avoir fait parvenir la lettre de quartier de Mme Mastromonaco. Mme Brunelle explique qu'aucune décision n'a été prise jusqu'à présent pour cette école. Le redécoupage du territoire a été discuté. En avril et mai 2014, il y aura le début des activités de consultation pour le redécoupage. Mme Healey demande si le déplacement des maternelles d'accueil est décidé. Mme Normandin explique que l'information est présentée dans le Chemin des écoliers. Il semble que le Chemin des écoliers n'a pas été remis en avril 2014. La prochaine rencontre du Comité de quartier est le 30 avril 2014.

Mme Charland présente un exemplaire du Chemin des écoliers qui sera distribué aux parents.

Mme Isabelle Roberge a fait part de questions, par courriels, sur le déneigement de la cour d'école et ses accès (enneigés, glacés, boueux, inondés).

Il est convenu que cette question soit abordée plus loin dans la rencontre.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du

Les modifications suivantes sont demandées :

- Ajouter Mme Dahlia Chauveau dans la liste des absences
- Remettre les noms des parents qui ont posé les questions

Étant donné que la secrétaire ne connaît pas les parents qui adressent leurs questions, il est recommandé que chacun se présente ou que les questions soient envoyées signées à un membre afin que leur nom puisse être pris en note.

Mme Brunelle demande si on doit rendre public les différents scénarios pour l'année scolaire 2014-2015. Il est convenu que les tableaux seront épurés de façon à résumer les informations et ne pas identifier des élèves.

Le procès-verbal est modifié et adopté.

1.4 Adoption de l'ordre du jour L'Ordre du jour est adopté.

1.5 Suivis

1.5.1 Code du bâtiment

Mme DeBreyne nous demandait si, selon la population actuelle, l'école répondait aux normes du bâtiment quant aux nombres de toilettes. Mme Brunelle demande combien d'élèves doivent fréquenter l'école pour que les quotas soient dépassés. Cette information n'est pas actuellement disponible. Un suivi sera à faire sur ce point.

1.5.2 Redécoupage du territoire

Le redécoupage du territoire va se faire suite à un processus de consultations qui débutera en avril 2014. Il y aura une décision finale en décembre 2014 qui sera effective pour la rentrée 2015 avec l'ouverture de l'École

St-Raymond. Mme Normandin explique qu'un logiciel ayant les adresses des élèves, les rues passantes et l'orientation de l'école permet de déterminer des scénarios pour ce redécoupage. On essaie que les enfants fréquentent l'école la plus proche de leur domicile à moins que ce soit une école à vocation particulière sans territoire. Mme Brunelle croit avoir compris que l'école St-Raymond n'aura pas une vocation particulière. M. Debbabi propose que l'on reporte ces discussions.

1.5.3 Maternelle accueil

Les deux classes de maternelle-accueil ont finalement été transférées à l'école Notre-Dame-de-Grace (NDG) et seront sous la direction de Mme Julie Belhumeur à compter de l'été 2014. Ces deux classes ne seront plus dans le plan d'effectif de l'école Marc-Favreau. Si les élèves désirent poursuivre leur scolarité en 1re année à l'École NDG, ils le pourront selon la politique d'admission

2. Mot de la directrice Semaines l'éducation physique et du service de garde

La semaine de l'éducation physique sera du 5 au 9 mai à l'école Marc Favreau même si pour le reste de la CSDM c'est du 12 au 16 mai. Par contre, la semaine du service de garde restera du 12 au 16 mai puisque les élèves qui fréquentent le service de garde sont majoritairement des petits et que les plus âgés seront à Québec pendant deux de ces journées et en congé pour la 3^e journée.

La semaine prochaine est la semaine des secrétaires.

Absence d'Annie Descôteaux

Mme Descôteaux a prolongé son congé de maladie jusqu'au 30 avril 2014. Le remplacement dans cette classe sera assuré par la même enseignante suppléante afin d'assurer la stabilité.

a. TNI

Deux tableaux numériques interactifs (TNI) ont été livrés dans deux nouvelles classes. L'an prochain, il y aura deux tableaux dans les classes du 1^e cycle (Dalia Chauveau et Ritalise Fortier). L'an prochain, un local de maternelle sera occupé par un groupe de 5^e année, cette classe n'est pas munie d'un TNI.

3. Dossiers à approuver

3.1 Grille –matières

La Grille-matière est le temps alloué à chaque discipline offerte à l'école Marc Favreau. Un tableau est présenté par la directrice (matières obligatoires et nombre d'heures allouées). À l'école Marc Favreau, il y a un choix de présenter moins d'heures d'anglais étant donné que plusieurs élèves sont bilingues. Mme Brunelle demande s'il y a un temps prescriptif. Mme Normandin explique qu'il n'y a pas de temps minimum pour les classes d'anglais. Le tableau inclut aussi du 'temps non réparti' (du temps qui ne se calcule pas, par exemple, prendre le rang, etc.). La spécialité offerte pour les maternelles est l'éducation physique. Mme Chauveau se questionne pour les cours de sciences qui sont offerts de façon expérimentale par une enseignante qui offre les cours. Mme Normandin explique que cette enseignante est dégagée de sa classe pour enseigner les sciences. Ce projet a été coupé l'an dernier et a été reconduit par un budget spécial à la condition qu'il rayonne dans le quartier et ne soit pas uniquement destiné à NDG. Mme Anne-Marie Asselin a choisi d'offrir le service à Marc Favreau puisqu'elle y connaît une partie du personnel. Il n'est pas assuré que ce projet se poursuive. Mme Chauveau explique que le projet est exceptionnel, clair et concret. Cette enseignante intervient auprès de tous les élèves. Elle se promène d'une classe à l'autre.

M. Debbabi propose que le CÉ reconnaisse la qualité supérieure de sa contribution et demande que le projet soit reconduit l'an prochain. **Ainsi, le CÉ recommande que le projet soit maintenu dans l'école Marc Favreau (et dans le quartier 16) l'an prochain.**

La grille matière est approuvée.

3.2 Calendrier scolaire 2014-2015

Dans le chemin des écoliers du mois de mai 2014, les dates des dernières journées de l'année scolaire 2014 et la première journée d'école 2014-2015 seront indiquées. Le service de garde sera ouvert le 25, 26, 27 août. Le 11 septembre 2014 sera l'assemblée générale. Mme Normandin explique que le président aura un rôle important à jouer à l'AGA cette année. Le 12 septembre 2014 sera une journée pédagogique. Les autres dates des journées pédagogiques ou de congés fériés sont présentées.

Mme Normandin explique que le 28 janvier 2015 correspond à la demi-année scolaire. Il est prévu que des enseignants prennent une demi-année en sabbatique ou en sans solde dans l'année scolaire 2014-2015.

La journée de la photographie des élèves reste à placer au calendrier. La compagnie Pixa-Photo a été choisie pour faire les photos cette année (comme en 2012-2013).

M. Debbabi se demande pourquoi l'année scolaire ne se termine pas avant le 21 juin 2014. Il est rappelé que le calendrier est déjà établi. Le mandat du CÉ est d'approuver les journées pédagogiques. Comme on ne peut pas changer les journées des spécialistes, il a été tenté d'équilibrer les journées pédagogiques de sorte que les enfants ne manquent pas toujours une même spécialité.

Les membres du CÉ approuvent les journées pédagogiques du calendrier.

3.3 Sorties éducatives

Il reste une sortie éducative à approuver : le 29 mai, école Montréalaise, commerce de la fourrure à Lachine. La sortie est gratuite. Le CÉ approuve la sortie.

3.4 Transfert budgétaire

Il n'y a pas de transfert budgétaire majeur à approuver outre la demande des enfants présentée plus tôt. Mme Normandin souligne les qualités d'entrepreneurs de ces élèves. Mme Normandin explique que le Fonds 1 est à sec. Elle propose de prendre les montants dans le Fonds 4 (environ 14 000 \$). Dans le Fonds 9, il y a un surplus : service des diners et cahiers d'exercices. Seulement 13 enfants n'ont pas payé les cahiers d'exercices cette année. Mme Normandin explique avoir le droit à un déficit de 5 000 \$ pour les poufs-poires. Si on avait une problématique, elle demanderait un transfert du Fonds 4 au Fonds 9.

Le CÉ approuve la dépense de +/- 150,00 \$ du Fonds 9 et approuve le projet. Le CÉ recommande que les ventes soient faites pendant les heures du service de garde et que ce projet de vente devrait être supervisé en tout temps. Les enfants n'auraient pas le droit de faire de la vente entre eux sans la présence d'un adulte. Les montants relevés pourraient servir à payer un ballon-poire pour les élèves.

3.5 Souper des bénévoles - date à convenir en juin

Mme Normandin explique la coutume de faire un CÉ début juin 2014 pour terminer les dossiers. Elle suggère aussi de faire un souper des bénévoles suite à ce CÉ. Tous les parents du conseil d'établissement et de la Fondation sont invités. Le CÉ sera raccourci et suivi d'un Vins et fromages. Mme Normandin utilise les 400 \$ (frais de fonction du CÉ) pour faire les achats.

Il est noté qu'aucune formation n'a été offerte jusqu'à présent contrairement à ce qui avait été proposé en début d'année.

Il est convenu que ce CÉ sera le 9 juin 2014 à 18 h et le souper à 19 h.

Mme Véronique Hébert quitte le CÉ à 20h02

4 Dossiers d'information :

4.1 Plan d'effectif 14-15

À la CSDM, il y a des coupures importantes. Il y a donc, par répercussion, plusieurs coupures à l'école Marc Favreau. La CSDM offre 50 % de temps de secrétariat. Mme Normandin a bonifié ce 50 % de 10 % (à partir du Fonds 1), ce qui donne 3 jours de service à la clientèle au secrétariat. Il peut y avoir jusqu'à 70 personnes à la porte chaque jour. Mme Sylvie Royer, secrétaire, sera à temps plein et la deuxième secrétaire sera à demi-temps (3 jours).

Mme Normandin explique qu'elle devra trouver des façons de réduire les tâches des secrétaires. Mme Cellier en appelle aux CÉ pour explorer les options pour maintenir le service de secrétariat tel qu'il est actuellement. M. Debbabi se demande si les coupures sont pour toutes les écoles et s'il y a des exceptions.

Mme Normandin explique qu'il y aura 4 soirs de conciergerie ce qui est bien accueilli par le CÉ.

Mme Normandin explique que l'école devrait contenir 500 élèves pour que la CSDM accorde 2 secrétaires.

Il y a des écoles où il y a des coupures d'adjoint à la direction. Manon Charland restera pour au moins un an. Il y aura une enseignante de plus au primaire (21 titulaires), 3 maternelles régulières, 2 postes seront vacants en 1re année (étant donné les congés sans solde). Il y a une augmentation de poste en anglais (étant donné la 5^e année supplémentaire). Les postes sont à l'affichage. Un poste en éducation physique est à l'affichage. Il y aura l'ajout de 2 jours d'orthopédagogique (40 % - le poste sera à l'affichage), 2 jours de psychoéducation et 1 jour d'orthophonie (statu quo).

Le poste de TES (pour la clientèle TED) est coupé de 2 jours. La CSDM accorde 5 jours, Mme Normandin bonifiera de 20 % à même les budgets de l'école (soit 1 journée). Ceci pourrait être bonifié par les services éducatifs en septembre 2014.

C'est un contexte de coupures budgétaires. Il faudra être plus efficace. Il y a des postes que l'école pourra bonifier selon le budget disponible.

Mme Chauveau soulève que les postes sont coupés malgré des promesses.

Mme Brunelle explique qu'il faudra couper des services au secrétariat pour ne pas brûler les gens qui y travaillent.

Mme Charland explique qu'on pourrait, par exemple, réduire les heures d'ouverture du secrétariat pour permettre à la secrétaire de se concentrer sur son travail.

M. Debbabi propose que le CÉ exprime ses inquiétudes. Mme Cellier explique que cela risque d'être difficile. Mme Normandin et Mme Charland rapportent qu'elles sont en supervision demain (17 avril 2014) et communiqueront les inquiétudes du CÉ.

«Le CÉ a de sérieuses inquiétudes quant aux services offerts aux enfants, aux parents et en soutien aux enseignants si l'école Marc Favreau perd des heures de secrétariat étant donné le rôle omniprésent de la secrétaire. La secrétaire n'est jamais *inoccupée*. »

Mme Normandin explique que différentes options sont explorées.

La CSDM est en déficit important (jusqu'à 54 M\$). Il y a un processus pour atteindre l'équilibre budgétaire. La CSDM a fait venir une firme (Price Waterhouse) qui a fait des recommandations à la CSDM pour récupérer des fonds.

Des exemples de coupures sont nommés (Les 'Réseaux', le fax de l'école).

Il est convenu que les membres du CÉ émettront une résolution par courriel. Mme Normandin en discutera à sa rencontre du lendemain.

4.2 Prévision de clientèle 2014-15

Mme Normandin explique que, en date du 16 avril 2014, nous avons 477 élèves de prévus pour l'an prochain, répartis selon le scénario 4 (présenté lors du CÉ du 12 mars 2014). Il n'y aura pas d'amélioration importante au niveau du nombre d'élèves. Mme Normandin explique qu'il va y avoir une variation dans les inscriptions et tout devrait se stabiliser autour de 475 élèves (estimé). À la fin de l'année, il y aura la formation des groupes. Présentement, il n'y a pas de risque de classe combinée dans l'école. Au début du mois de mai, la direction devra entrer les chiffres officiels pour la prévision 2. Elle devra présenter ces chiffres dans d'autres réunions officielles. Mme Brunelle se demande s'il y a eu une autorisation de déplacer 2 élèves de 4^e année dans leur école de quartier. Mme Normandin retourne actuellement des élèves dans leur école de quartier. La décision est difficilement reçue par les familles. Aucun libre choix n'a été accepté à l'école.

Mme Brunelle se questionne sur la perte de personnel du service de garde. Il y aura perte de deux membres du personnel au service de garde.

M. Debbabi rappelle que le temps file et qu'il y a d'autres points à couvrir. Il suggère de discuter des points les plus urgents en premier.

4.3 Service de garde et service de dîner tarifs

Service de diners :

Pour l'année 2014-2015, la CSDM suggère que le tarif pour la période du diner soit calculé de cette façon : la première heure de fréquentation est chargée à 2,55 \$ et à chaque bloc de quinze minutes additionnelles, un montant de 0,65 \$ est ajouté.

L'École propose le scénario suivant : il y aura une hausse de tarif du service de dîner de 2.50 \$ à 3 \$ pour le primaire et de 2,75 à 3 \$ pour le préscolaire. La contribution est de 4,50 \$ pour une à deux journées régulières par semaine.

Pour le service de garde : Lorsque l'enfant ne fréquente pas au moins 3 jours, il n'y a pas la subvention du MELS. Le coût serait dorénavant de 14 \$/jour pour les trois blocs.

Mme Brunelle explique que la direction offre déjà une réduction de ce qui est suggéré par la CSDM. Plus le montant va être élevé, plus le service de garde devra faire des ententes financières. Quand le montant est trop élevé, les parents n'en voient plus le bout.

Mme Normandin informe le CÉ et enverra la réglementation par courriel afin que nous comprenions mieux.

Le CÉ approuve.

4.4 Guide des bénévoles

Le Guide des bénévoles a été rédigé et déposé au CÉ. Il a été partagé à d'autres écoles. Un suivi sera à faire sur ce point.

4.5 Sécurité sur la cour

Un parent s'inquiétait parce qu'elle a vu, en allant conduire un de ses enfants, un enfant sortir de la cour. Elle demande s'il est possible de fermer les portes de la cour, mais ceci enlèverait l'accès au parent.

Au niveau de la sécurité public, on ne peut pas parce que la cour n'est pas complètement clôturée. Il y a trois postes de surveillance à l'école le matin (en plus du personnel du service de garde).

Elle propose également qu'il y ait des personnes attirées à chaque sortie/entrée de la cour. On explique que le soir il n'y a pas de personnel à chaque accès (à cause des autobus), mais qu'il y a des surveillants le matin. Il peut y avoir quelque chose à faire pour contrôler l'entrée et la sortie des élèves.

Sur l'heure du midi, il y a 20 adultes sur la cour. Le matin, il y a 3 adultes sur la cour; aux récréations, 4 adultes sur la cour (2 dans le parc et 2 aux sorties).

La circulation dans le U devant l'école est beaucoup mieux depuis la mise en place des cônes.

4.6 Eau dans la cour au printemps et à l'automne

Mme Normandin a eu une très bonne rencontre avec Mme Roberge qui avait fait parvenir le courriel. Le parc appartient à EMSB et que ce n'est pas la Ville ou la CSDM qui entretient les puisards du parc. À la CSDM, il y a eu des travaux de canalisation majeurs pour l'école. Les deux puisards de la cour fonctionnent très bien (celui sur le terrain de la EMSB ne semble pas fonctionner aussi bien). Nous avons contacté l'EMSB, photos à l'appui. Ils ne répondent pas.

Mme Mastromonaco a été informée et avait fait des démarches. Mme Roberge aurait l'intention de mettre de la pression sur EMSB pour leur demander d'entretenir le terrain. Elle a l'intention de se présenter au Conseil des Commissaires du ESBM. Comme le parc sert à Marc Favreau, on ne veut pas

mettre trop de pression pour ne pas en perdre l'accès. Ce terrain est très convoité. Mme Mastromonaco sera saisie du dossier.

Mme Brunelle suggère qu'on fasse construire un puisard sur notre terrain.

Mme Normandin explique qu'il y a une pente naturelle qui mène l'eau vers la cour d'école.

Tout est à l'étape de remue-méninges.

De plus, au printemps, une compagnie a été contactée pour venir aspirer l'eau, mais ça n'a pas fonctionné. Des clôtures de sécurité ont été installées pour assurer la sécurité aux abords de l'aire de repos qui se remplit et devient dangereuse.

4.7 Fondation

Les sommes recueillies par la Fondation ont permis l'achat de caméras (2) de type Smart (projecteur) pour le 1^e cycle, ont fourni 1500,00 \$ pour le voyage à Québec des élèves de 3^e cycle, ont fourni 500,00 \$ pour la fête des élèves finissants. Un chariot portable, une armoire et 5 tablettes pour le 1^e cycle ont été achetés. La Fondation se porte bien et est très généreuse envers l'École.

4.8 Défi ponctualité

Ce point sera couvert lors d'une prochaine rencontre.

5 Mot de la déléguée au comité de parents

À suivre dans la prochaine rencontre du CÉ

6 Fermeture de la réunion

6.1 Prochaine rencontre mercredi 21 mai 2014 18 h 30

Il est possible que la rencontre soit devancée s'il y a un budget pro-forma à adopter (budget de l'école).

Une autre date dans la première semaine de mai pour une prochaine rencontre du CÉ est explorée.

6.2 Levée de la séance à 20 h 55

Mourad Debbabi
Président du conseil d'établissement

Marie-Josée Normandin
Directrice